

## L'éthique du débat et la démocratie délibérative

**Objet de la note :** *En ce temps d'essoufflement de notre démocratie représentative, il est primordial de faire vivre la démocratie délibérative, un des fondements de la démocratie citoyenne. La qualité de la délibération comme de la discussion repose sur une éthique du débat à mettre en œuvre à temps et à contre temps avec exigence. Nous ne réussirons pas nos indispensables transformations personnelles et collectives permettant de conduire les indispensables mutations politiques sans promouvoir les principes et les règles de l'éthique du débat dans le cadre d'approches démocratiques innovantes.*

### Table des matières

Introduction.....	1
1 L'éthique du débat .....	2
Le foisonnement des débats.....	2
L'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente.....	3
Règles de l'éthique du débat.....	6
2 Éthique du débat et démocratie délibérative .....	7
L'enjeu de la démocratie délibérative.....	7
Méthodes porteuses d'éthique du débat.....	8
En conclusion.....	9

### Introduction

Nous sommes impliqués directement dans de multiples débats, dans les plus intimes conversations (en famille, en couple, entre amis...) comme dans les plus officielles concertations (assemblée de copropriétaires, réunion de quartier, réunion d'associations...) ou les plus militants (Nuit debout actuellement) ; nous sommes aussi indirectement associés à de multiples débats à la TV, à la radio, sur internet...

Alors que ces débats sont importants dans notre vie relationnelle et souvent aussi dans nos prises de décision , nous ne réfléchissons pas assez à la façon de les améliorer à la fois sur le fonds et sur la forme. Une façon d'aborder ce sujet essentiel est de réfléchir à ce que la pratique exigeante de l'éthique du débat peut nous apporter ainsi qu'à notre société et à notre démocratie.

Ci-après l'éthique du débat et la délibération seront présentées en privilégiant leur rôle dans la sphère politique. Notre conviction est que, pour lutter contre le délitement de notre démocratie, nous devons **promouvoir la démocratie délibérative en cultivant l'éthique du débat**.

Après une présentation de l'éthique du débat et de ses règles<sup>1</sup>, il sera abordé l'importance de sa mise en œuvre dans la promotion de la démocratie délibérative.

---

<sup>1</sup> La première partie reprend largement l'intervention de Patrick Boulte : « [réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat](#) » (colloque de Saint Denis des 1-2-3 décembre 2006, colloque intitulé « *la politique au risque de la spiritualité* »).

# 1 L'éthique du débat

Juste quelques mots sur l'**approche théorique de l'éthique de la discussion et du débat** : elle repose sur une réflexion portant sur les conditions de possibilités minimales de compréhension mutuelle des hommes en situation d'échange verbal, mais aussi écrit ; d'après [Habermas](#) et [Karl-Otto Apel](#), l'« éthique de la discussion » a pour but de formuler les normes et les règles qui doivent permettre à un débat de se dérouler de manière satisfaisante en respectant les fondements et les normes qui le régissent.

**Notre approche de l'éthique du débat** à Démocratie et spiritualité comme au Pacte civique repose sur la conviction que c'est une exigence essentielle pour des temps nouveaux. Pourquoi essentielle et pourquoi exigence ? C'est à ces deux questions que ce qui suit entend d'abord répondre, puis nous vous proposerons quelques règles pour régir nos débats.

Dans un monde confronté à la montée de la complexité comme à la multiplication des échanges et des canaux d'échange, nous assistons à la fois à un foisonnement de débats, divers par leurs objets et par leurs modalités, et à l'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente. Ce sont ces deux points que nous allons approfondir.

## Le foisonnement des débats

Il n'est pas nouveau que les conditions de la vie commune, les choix politiques, le déroulement des rencontres sportives, les créations artistiques fassent débat. Ce qui est nouveau, c'est que des institutions ont de plus en plus de mal à fournir un cadre à un débat de qualité aujourd'hui. Ce qui est aussi nouveau, c'est l'augmentation du nombre et de la diversité de ceux qui entendent participer au débat. Ce qui est nouveau enfin, c'est la diversité des lieux où l'on débat, à commencer par les places de la République et par ce lieu sans frontière qu'est le réseau internet.

*Nos institutions ont du mal à fournir un cadre de débat*

Prenons deux exemples particulièrement sensibles: celui de l'appartenance à la communauté nationale et celui du mariage.

Pour l'appartenance à la communauté nationale, on sent bien qu'aujourd'hui toute une part de la réalité échappe à nos définitions institutionnelles. Il y a des nationaux qui se sentent étrangers ou sont traités comme tels, il y a des étrangers qui ne sont pas traités ou perçus comme tels. Quel est le contour de l'ensemble national ? De qui sommes-nous solidaires ? Cela ne va plus de soi.

Un second exemple est celui du mariage, l'une des institutions qui a été reconnue le plus largement dans l'espace et dans l'histoire, l'une des plus stables, l'une des mieux définies, et pourtant elle est remise en cause, ce qui met en débat sa signification. Le pouvoir politique a eu du mal à organiser le débat autour de la loi sur le « *mariage pour tous* », le parlement y ayant consacré un temps disproportionné ; de même, l'Église catholique n'a pas su en débattre en interne.

*Les corps institués n'ont plus le monopole du débat dans le champ de leur compétence.*

Les religions comme les courants de pensée n'ont plus le monopole du débat éthique, en tous cas plus la préséance dans le débat éthique comme le montre les débats sur le « *mariage pour*

tous » et sur « *la fin de vie* ». Chacun se sent de plus en plus à même de s'en saisir, d'y apporter sa contribution et de chercher à la faire partager.

Les partenaires sociaux sont en voie de se trouver dans le même cas pour ce qui concerne le dialogue social. Dans une société à fort taux de chômage et de précarité, le dialogue social ne peut plus se trouver restreint au seul champ du travail salarié. D'autres participants comme les chômeurs, les précaires, les jeunes doivent être partie prenante, ce que nous a montré les cafouillages dans l'élaboration de la loi sur le travail !

*Les espaces de débat se multiplient.*

Chacun sait combien internet, par sa facilité d'utilisation, multiplie les émetteurs et les destinataires de messages. Aujourd'hui les internautes comme les partenaires sociaux, les associations, les militants, des administrations ne savent plus où trouver le temps et les forces vives nécessaires pour participer à toutes les concertations qui leur sont proposées et qui sont nécessaires pour faire face à la complexité et à l'enchevêtrement des problèmes. Les lieux de concertation continuent de se multiplier aussi du fait de la décentralisation, des demandes multiples des usagers et des citoyens, de l'europanisation (exemple du traité transatlantique) et de la mondialisation (exemple de la COP 21).

## **L'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente**

Parallèlement à cette multiplication des débats, n'assiste-t-on pas aussi à une augmentation des difficultés à s'accorder, à élaborer des compromis ? La vie collective, - on l'oublie souvent - demande de l'entente, demande de s'accorder, à un moment le débat devant cesser pour qu'un accord, même temporaire, soit trouvé ; Rappelons que la culture de la délibération traverse toutes les cultures comme toutes les époques.

Il existe de nombreuses raisons rendant difficile l'obtention d'un accord, en particulier les suivantes.

*Multipliation du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat*

Ne sommes-nous pas passés du débat entre des grands ensembles – on parlait de lutte des classes – au débat entre des individus ou des petits groupes ? Il faudrait décrire le processus d'individualisation de la société, de perte des identités collectives, du renvoi de chacun à la responsabilité de soi. Toujours est-il que le seul fait qu'il y ait de plus en plus d'entités, qu'il s'agisse d'individus ou de petits groupes, à vouloir s'affirmer et être reconnus dans l'espace public, est révélateur d'une hétérogénéité sociale qui rend, a priori, la recherche d'accord plus difficile.

*Faiblesse du désir de monde commun*

La recherche d'accord est d'autant difficile que le désir de monde commun est faible. Désir de monde commun, c'est-à-dire, aspiration à s'entendre, aspiration à avoir une compréhension partagée de la situation, aspiration à se trouver des choses en commun au-delà des particularités de chacun. C'est comme si l'investissement de chacun dans sa propre construction identitaire, construction qui n'est aboutie que si elle débouche sur la reconnaissance de soi par l'autre, était tel qu'il n'y avait plus d'énergie de reste pour s'investir dans la construction du monde commun. Or, il faut, pour faire société, que le désir du vivre ensemble l'emporte sur le désir de reconnaissance de sa propre singularité.

## *Obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun*

- Absence d'un référentiel commun

Encore faut-il, pour s'entendre et se trouver, qu'il y ait un minimum de référentiel commun, de repères, de valeurs, autrement dit une possibilité de se référer à quelque chose qui transcende nos différences : un horizon commun, une notion commune de ce qu'est l'humain, une aspiration qui dépasse chacune de nos existences singulières. Dans les difficultés pour construire ce référentiel, il ne faut pas oublier le rôle de la langue, avec en particulier le mal que nous avons à donner aux mots un sens commun (exemple du mot « mariage »).

Or il se trouve que nous sommes à une époque où nous manquons d'une vision partagée de l'avenir et où l'idée même de transcendance a mauvaise presse. A tel point qu'un philosophe qui a beaucoup réfléchi à cette question de la réalisation de l'entente, l'allemand Jürgen Habermas, s'est un moment efforcé de s'en passer, bâtissant toute entente sur le simple échange des arguments, avant de s'apercevoir qu'il était sans doute illusoire de chercher d'y arriver de cette manière. D'autres, comme John Rawls, ont réduit la base de l'entente à l'accord sur la notion de ce qui est juste dans l'accès aux moyens de satisfaire les besoins fondamentaux, ce qui évitait d'avoir à s'accorder sur un système éthique plus ambitieux. Seule une conception commune de la justice serait nécessaire. Et puis, il y a ceux, tel Hans-Georg Gadamer qui pense que, même de façon implicite, non définissable, non objectivable, comme à l'arrière-plan de notre conscience, il y a une aspiration au Bien. Au moment même où nous mettons l'accent sur nos particularités et où nous nous focalisons sur nos différences, peut-être faut-il faire nôtre la recommandation de H-G Gadamer<sup>2</sup> : « *Il y a désormais la tâche d'apprendre à connaître le commun dans l'autre et dans l'altérité* ».

- Manque d'espaces adéquats de discussion

L'espace de discussion adéquat susceptible de mettre en présence les parties concernées ne préexiste pas nécessairement au débat. Ce qui exige toute une invention, tout un effort pour le constituer. Avec lui émergeront aussi des acteurs qui, à l'occasion du débat, prendront conscience de leur rôle par rapport à la question soulevée, construiront leurs positions spécifiques, mais aussi finiront par se découvrir un monde commun.

Citons trois exemples positifs : l'approche exemplaire de Michel Rocard pour amener à se rencontrer et à dialoguer des personnes qui s'excluaient mutuellement en Nouvelle Calédonie et aboutir à l'accord de Matignon ; la construction d'une problématique commune aux syndicats, aux associations et aux administrations centrales sur la question des retraites (Conseil d'orientation des retraites) ; la concertation sur la transition énergétique ces dernières années (par exemple en recourant à des tirages au sort de citoyens pour les consulter).

- Manque de connaissance partagée des faits

La participation au débat requiert, d'abord, d'être attentifs, de regarder et d'écouter, en évitant de filtrer nos perceptions en fonction de nos préférences immédiates ou d'un point de vue trop étroit. Une part importante des controverses politiques se rapporte en effet à l'identification des faits et des conséquences plus ou moins probables des

---

2 *L'Héritage de l'Europe*, Paris, Rivages, 1996.

décisions et des pratiques. « *On voit s'affronter experts ou simples citoyens sur des données, sur des chiffres, sur des prévisions, etc.* » (Hervé Pourtois<sup>3</sup>)

- Faux débats et débats escamotés

Il est souvent difficile de se poser les bonnes questions pour les approfondir, d'où des faux débats comme ceux faisant de la laïcité une valeur républicaine alors que c'est une modalité du vivre ensemble à mettre en œuvre avec discernement et rigueur.

Plus grave encore, il est souvent choisi délibérément de ne pas aborder, par crainte du conflit, certains problèmes au risque de les laisser pourrir ; c'est actuellement le cas par exemple de la lutte contre certaines addictions comme le cannabis ou de la remise en cause de privilèges acquis dans certaines sphères privilégiées de notre pays, privilèges injustifiables en cette période de rigueur budgétaire et de montée des inégalités.

- Capacité argumentative

Pour qu'une discussion soit idéale, il ne suffit pas que ceux qui argumentent obéissent mutuellement aux principes de l'éthique de la discussion ; même ceux qui ne parlent pas ou pas clairement doivent être considérés comme des membres du groupe et chaque membre du groupe doit avoir une attitude non manipulatrice envers tous les autres. En ce qui concerne ceux qui sont incapables de bien débattre, il reste toujours la belle recommandation d'essayer de leur donner leur place comme essaie de le faire ATD Quart Monde par exemple. Il faut favoriser l'expression de chacun et en même temps l'élaboration de leur pensée.

- Existence d'enjeux personnels et collectifs perturbant l'exercice collectif

Parmi les obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun, il faut aussi mentionner le fait que, pour les participants, ce qui va se passer dans le débat représente souvent un enjeu personnel qu'ils vont chercher à faire valoir au risque d'occulter la perception de la finalité de l'exercice collectif.

Les participants se présentent avec des attentes diverses et pas seulement celle de s'entendre sur un diagnostic commun de la situation et des solutions à trouver et à mettre en œuvre. Certains sont là dans l'espoir de trouver des personnes avec lesquelles ils pourront s'identifier, former des alliances et ainsi se sentir plus forts ou, tout simplement, échapper à leur solitude. D'autres y voient le moyen d'élaborer leur propre système de sens dans la mesure où le débat est une occasion d'interactions ; nous y confions à autrui le soin de nous aider à penser et à trouver notre identité, car, comme le souligne Jürgen Habermas : « *les individus sont des personnes qui ne s'individualisent qu'au sein du processus de socialisation* » ; en même temps, peut apparaître la peur de mettre en péril son système de sens et sa propre croyance dans ce qu'il croit vrai. Certains débats sont frustrants pour ceux qui donnent la première place à la raison alors que nous sommes davantage dans une période qui privilégie le ressenti à la réflexion sur le monde. Dans d'autres cas, les participants se sentent seuls dans l'arène, leurs groupes d'appartenance étant des entités trop lointaines ou trop faibles pour qu'ils se sentent soutenus et qu'ils puissent s'appuyer sur des positions collectives pour conserver intact leur propre système de référence ; on peut ainsi se retrouver isolé dans des groupes d'appartenance dominés par des « grandes gueules », ce qui peut conduire à cautionner des positions corporatistes sans gloire, à faible potentiel de production de sens.

---

3 Dans le [vol. 7, n° 1 d'Éthique publique \(2005\)](#), voir l'article *Délibération, participation et sens du désaccord*.

De même, le débat peut être perturbé par des enjeux collectifs et par des idées préconçues qui prédominent dans la société. Prenons l'exemple du vote des femmes qui était inconcevable en 1789, jugé dangereux un siècle après et évident aujourd'hui.

Tout ce qui précède nous montre que l'éthique du débat exige des contributions exigeantes pour les participants, ce qui d'ailleurs peut la fait percevoir comme une pratique élitiste. Par contre la mise en œuvre d'une éthique du débat sans cesse perfectionnée permet à chacun de penser avec plus de rigueur et d'élaborer de nouvelles idées qui peuvent contribuer à des prises de décision plus pertinentes. D'où l'importance de disposer de règles qui permettent **non seulement de promouvoir la qualité des débats, mais aussi de développer une intelligence collective et une relation fraternelle.**

## Règles de l'éthique du débat

Après avoir essayé de dire ce qu'il y a de nouveau dans les enjeux et les conditions du débat, voyons à quelles exigences la pratique de l'éthique du débat nous conduit. Le débat impose aux participants de bien distinguer les trois registres des faits, des normes et des sentiments. Il s'agit apparemment d'une distinction simple, mais, si l'on observe bien ce qui se passe dans les débats, on s'aperçoit qu'elle est rarement respectée. Il s'agit en effet de faire reposer l'entente recherchée sur :

- un savoir partagé : il faut d'abord mettre des faits sur la table en respectant la vérité. Certes, il va déjà entrer de la subjectivité dans le choix des faits apportés ou des événements relatés. L'essentiel est de mettre à l'épreuve sa propre capacité à observer et à connaître pour contribuer à constituer le patrimoine commun de connaissances qui servira de matière première au débat ;
- une convergence des systèmes de référence à partir desquels nous émettons des jugements : après les faits, viennent les avis et jugements que l'on est appelé à formuler sur la situation, avec la difficulté que ces jugements sont portés en fonction d'un système de normes dont rien ne dit qu'elles sont communes à tous les participants (toute une part de la discussion peut donc porter sur ces systèmes de normes, sur les valeurs en jeu).
- une volonté de coconstruire : réussir un débat requiert des participants non seulement qu'ils mettent leurs observations sur la table et repèrent les points importants de divergence subsistants, mais que la volonté d'avancer soit assez forte pour parcourir le reste du chemin vers un compromis ou un désaccord fécond.
- une confiance réciproque entre les participants : sans doute est-elle fonction de la capacité de chacun d'entre eux à être en contact avec sa propre réalité et avec son expérience la plus profonde, ce qu'il y a probablement de plus commun entre les participants. Si chacun a abandonné le soin de définir son identité à un système idéologique quel qu'il soit, à une explication globalisante dont il n'a pas fait l'expérience de la validité en profondeur pour lui-même, il perd toute chance d'être rejoint par ceux qui ne partagent pas le même corpus idéologique.

Si on appelle spiritualité une force intérieure en lien avec une identité profonde, on peut dire que c'est là que se trouve l'ancrage en vérité de la constitution d'un monde commun à partir duquel on peut dépasser les divergences des perceptions différentes des faits. Il dépend de la capacité d'intériorité et d'authenticité de chacun des participants que cette condition soit réalisée.

Proposons pour terminer **quelques règles d'éthique du débat** qui ont toutes en commun de contrecarrer notre tendance à utiliser le débat d'abord à notre profit personnel. L'observation de ces règles devrait progressivement se faire sans y penser, devenant un réflexe pour que ni notre attention ne soit détournée, ni notre créativité paralysée, ni la reliance entre les participants entravée.

On pourrait formuler ces règles ainsi :

- éviter les omissions et les mensonges dans la narration des faits,
- approfondir notre argumentation,
- ne pas déformer de façon malveillante le discours d'autrui. Ne pas, par exemple, miner l'argumentation d'autrui en sortant l'argument qu'il utilise de son contexte de pertinence et de cohérence,
- ne pas vouloir généraliser à partir d'un fait ponctuel ou d'une expérience réduite,
- ne pas prendre appui sur l'avis de tiers absents qui ne sont pas là pour le confirmer,
- ne pas utiliser l'espace du débat pour donner sa position sur des sujets extérieurs à ce qui fait l'objet du débat, mettant à profit le fait qu'il n'y a pas de possibilité d'en discuter,
- ne pas désigner de boucs émissaires, autrement dit ne pas chercher à fonder l'entente entre les participants sur la condamnation d'un tiers,
- ne pas s'accorder à soi-même le privilège de formuler des consensus non vérifiés par des phrases du genre : « nous pensons tous que... », « les français pensent que... ».

A ceci, chacun peut ajouter des règles propres selon les situations et son expérience (par exemple, si un débat s'annonce difficile, bien préparer la façon de l'animer, prévoir un gardien du temps et un évaluateur qui restitue la façon dont le débat s'est déroulé, proposer un temps de silence avant les questions après un exposé en rappelant qu'elles doivent être préparées en vue de favoriser un échange constructif, etc.).

## 2 Éthique du débat et démocratie délibérative

### L'enjeu de la démocratie délibérative

Approfondissons l'enjeu pour notre démocratie de la mise en œuvre de l'éthique du débat en nous centrant sur la démocratie délibérative ; ceci nécessite de resituer celle-ci par rapport à l'exercice de la démocratie.

Dans notre démocratie à dominante représentative, nous avons reconnu jusqu'à maintenant à une assemblée restreinte d'élus le droit de nous représenter à travers un vote qui leur délègue des pouvoirs précis. Nous ne sommes pas dans une démocratie directe où ce sont tous les citoyens qui décident (sauf exceptions comme le recours au référendum ou le tirage au sort).

Compte tenu du délitement de notre démocratie, un **nouvel équilibre entre démocratie représentative et démocratie citoyenne** est recherché par une partie croissante des citoyens et de trop rares élus. Il s'agit de promouvoir une démocratie d'exercice<sup>4</sup> dans laquelle la concertation, la délibération, le contrôle, l'évaluation, l'observation citoyennes prennent toute leur place.

---

4 Voir Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, 2015, Seuil

De multiples questions se posent en effet sur la qualité de notre démocratie représentative, en particulier celles-ci qui concernent notre sujet :

- du côté des élus : nos élus nous représentent-ils bien ? Ont-ils des modalités de travail générant de la qualité démocratique ? En particulier, prennent-ils bien en compte les positions des citoyens ? Sur ces deux derniers points, à savoir le travail dans les diverses instances élues et la façon dont les élus échangent avec les citoyens, se pose la question de la qualité de la délibération et donc du débat.
- du côté des citoyens : peuvent-ils exprimer leurs positions vis-à-vis des élus pour que leurs avis soient pris en compte par eux ? Savent-ils valoriser leurs positions ? Là aussi se pose le problème de la qualité de leur débat avec les élus et celle de la délibération entre citoyens pour présenter des positions pertinentes.

L'idée principale de la **démocratie délibérative** est celle selon laquelle une décision politique est légitime lorsqu'elle procède de la délibération publique de citoyens égaux et de leurs représentants. Les échanges les débats entre les citoyens comme entre les élus et entre les citoyens et les élus doit permettre de faire converger des prises de position et partager des conceptions du bien commun différentes ; il s'agit ainsi de faire entrer en jeu le pluralisme inhérent aux sociétés contemporaines. L'échange d'arguments raisonnés et capables de convaincre les autres est censé améliorer la rationalité nécessaire à la prise de décision finale et progressivement de développer l'intelligence collective. En effet, les préférences des citoyens et des élus peuvent à travers la discussion s'affirmer ou se modifier selon les arguments avancés. Les prises de position deviennent mieux réfléchies, à la fois d'abord par la nécessité de les exprimer clairement, ensuite par la possibilité de les améliorer à partir des suggestions et oppositions exprimées dans la délibération. Le processus qui vise à choisir le meilleurs arguments en faveur d'une thèse et l'échange qui permet de faire reconnaître différents points de vue sur une question est essentiel à l'idéal de la démocratie délibérative.

Améliorer les concertations entre élus et citoyens, entre organisations classiques et nouveaux réseaux citoyens, entre démocratie représentative et démocratie citoyenne individuelle et collective repose en grande partie sur les progrès de la démocratie délibérative et donc sur la mise en œuvre exigeante de l'éthique du débat.

C'est ce que nous essayons par exemple de faire au Pacte civique et à Pouvoir citoyen en marche pour édifier une **société civique** qui rassemble tous les acteurs qui acceptent d'affronter les mutations en délibérant et en coopérant pour promouvoir un pouvoir d'agir au service du bien commun.

## **Méthodes porteuses d'éthique du débat**

Nous proposons de se référer à diverses méthodes qui prennent en compte l'exigence de l'éthique du débat :

- construction des désaccords féconds<sup>5</sup> expérimentées avec Patrick Viveret dans le cadre du Pacte civique et de Pouvoir citoyen en marche ;

---

5 Il s'agit d'abord de se mettre d'accord sur le sujet du désaccord, puis de l'approfondir : jeu des quatre coins (d'accord, pas d'accord, ne sait pas, mal formulé), mise en évidence des points de tension résiduels qu'il faut formuler, puis traiter. Parmi mes expériences de désaccord, quelques formulations de départ : « l'évolution de notre société doit conduire à légaliser le mariage pour tous » (variante sur « l'union civique pour tous ») ; « les migrations en cours sont une chance pour la France » (variante « pour l'Allemagne, pour l'Europe ») ; « l'élection présidentielle est l'enjeu majeur politique de 2017 ».



- [forum ouvert](#) expérimentés par exemple par les Colibris;
- [cercles de parole](#) qui peuvent prendre diverses formes ;
- [tenue d'une loge maçonnique](#) ;
- [rendez-vous de la convivialité citoyenne](#) ;
- recours à l'expression par des [signes](#) comme l'expérimentent les indignés et Nuit debout ;
- [palabre](#), « *indaba* » (conciliabules en petit cercle utilisés à Durban et à la COP21, )
- etc.

Au Pacte civique, dès la préparation de cette nouvelle démarche en 2011, nous avons rédigé une fiche repère intitulée « [apprenons à mieux débattre et à mieux délibérer pour améliorer la qualité du fonctionnement de notre démocratie](#) ».

A l'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique du Pacte civique, après plus de quatre ans de travail, nous sommes persuadé qu'il faut trouver des méthodes démocratiques adaptées à chaque problème à traiter et donc examiner quel mode de délibération est opportun ; en effet, la plupart du temps, il est nécessaire d'organiser des débats, ce qui requiert de choisir les types de débats correspondant à chaque situation.

Ce qui précède renvoie à la nécessité de développer une ingénierie démocratique adaptée à chaque situation ; cette ingénierie requiert en particulier un approfondissement de ce qu'est un compromis constructif par rapport à une motion de synthèse sans consistance, une réflexion sur de le passage d'une délibération à une prise de décision responsable, un apprentissage de l'animation du débat et de son évaluation, etc.

## En conclusion

Si l'on est persuadé que « *le cœur de la démocratie n'est pas le vote, mais la délibération, par laquelle nous apprenons les uns des autres*<sup>6</sup>», il faut promouvoir la délibération et en même temps l'éthique du débat.

Pas d'éthique du débat sans apprentissage de sa mise en œuvre ; c'est le rôle d'une société éducative de veiller à ce que chacun apprenne à s'écouter, à débattre, à respecter la parole de l'autre, à coopérer pour édifier une société porteuse de plus de civisme et de fraternité.

Pas de délibération créative sans accepter de se remettre en question : c'est la tâche de chacun et de tous de rendre constructives les interactions entre transformations personnelles et collectives et donc d'accepter les remises en question découlant d'autres points de vue.

Pas de démocratie délibérative de qualité si citoyens et élus ne font pas l'effort de progresser sans cesse en matière d'éthique du débat ; c'est à la société civique d'en faire une priorité.

Plus globalement, ce qui est en jeu dans la promotion de la délibération et de l'éthique du débat, c'est notre capacité personnelle à débattre avec nous-mêmes et notre capacité collective à débattre avec les autres pour **promouvoir une société de délibération porteuse de nouveaux équilibres.**

---

6 Hervé Kempf, *L'oligarchie, ça suffit, vive la démocratie*, 2011, Seuil